

Organisateur de l'activité

- **Nom**
SNCF - Direction des Affaires européennes
- **Prénom**
Mathilde Jacquot
- **Adresse**
Rue Belliard, 4/6 – 1040 Bruxelles
- **Raison sociale**
/

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Forum sur le thème de « Mobilité durable dans l'Union européenne : et vous, vous en attendez quoi ? »
- **Description de l'activité**
La consultation citoyenne était exclusivement réservée aux salariés SNCF. La consultation visait à faire appel à l'expérience des participants et de susciter la discussion sur des thématiques telles que l'intermodalité, la billetterie intégrée et dématérialisée, information des voyageurs sur leurs droits, les infrastructures, l'avenir de la mobilité (automatisation des modes, transport programmé et/ou à la demande, émergence de nouveaux modes et de carburants alternatifs...).
- **Date et heure**
18 octobre 2018 de 10h à 11h
- **Lieu**
Palais de la Bourse - Bordeaux

- **Nombre de participants**
30
- **Catégories de publics présents**
Représentants de la direction développement durable, ressources humaines, SNCF immobilier
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Pour cette consultation citoyenne, la Direction des Affaires européennes de SNCF s'est associée à Toute l'Europe qui avait pour charge d'animer le débat. Sont intervenus comme experts l'équipe de la Direction des Affaires européennes de SNCF.

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
 - La digitalisation dans la mobilité
 - Billet unique
 - Ouverture à la concurrence du transport ferroviaire national de voyageurs
 - Transport de fret et autoroute ferroviaire
 - Cofinancement européen en matière de transport
 - Processus de décision de l'Union européenne
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
Le premier sujet abordé lors de cette consultation fut le manque d'harmonisation des outils digitaux entre les États membres dans le cadre de la mobilité. En prenant l'exemple du ferroviaire, une participante a pointé du doigt le manque d'outils adaptés aux voyageurs traversant les frontières. Prenons le cas du secteur ferroviaire, si un voyageur souhaite effectuer un trajet frontalier d'un point A à un point B pour ensuite atteindre un point C (situé dans le second pays), il doit se rendre sur des plateformes de réservation différentes. De plus, sur ces plateformes, le voyageur ne pourra pas accéder au même système de tarification et donc ne pourra pas voyager sous les mêmes conditions que sur le trajet A à B. Un des experts présents a expliqué que la Commission européenne légifère actuellement pour la mise en place d'un billet unique, qui permettrait à un usager de disposer des mêmes droits quel que soit l'opérateur européen avec qui il voyage. Cette mise en place prendra quelques années car elle dépendra des accords commerciaux entre opérateurs, notamment sur les prix. Comme dans les 2 autres consultations citoyennes organisées par SNCF, il a été question de la concurrence intermodale notamment entre l'aérien et le ferroviaire. Il a été rappelé que l'UE ne peut pas promouvoir un mode de transport sur un autre, mais elle peut rééquilibrer la concurrence, ce qui se fait au travers des taxes et de la réglementation en matière sociale. Concernant le mode ferroviaire, des aides européennes sont souvent captées concernant certains projets d'infrastructure ou en lien avec l'innovation ferroviaire comme l'ERTMS. Certains participants ont insisté

sur le caractère attractif du rail lorsqu'il prône l'intermodalité. Par exemple, sur la ligne Bordeaux-Hendaye, il y a eu une hausse de la fréquentation des trains suite à l'intégration de nouvelles places pour vélos. Cela a séduit l'utilisateur-touriste mais aussi l'utilisateur quotidien qui souhaite mixer ces deux modes pour se rendre sur son lieu de travail. Les experts ont rappelé que l'UE promeut la multimodalité comme au travers du développement des autoroutes ferroviaires.

Enfin un rappel de la procédure de prise de décision européenne a été fait entre les participants et les experts.

- **Pistes de proposition formulées**

/

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**
[Not answered]